



# Opération « 1 école - 1 table » et le « Challenge des récréations »

Saison 2024/2025

## 1 école - 1 table / Challenge des récréations

# « 1 ÉCOLE – 1 TABLE »



Les objectifs de l'opération sont de :

- \* Développer la pratique du tennis de table dans les écoles.
- \* Doter les écoles primaires affiliées à l'USEP ou l'UGSEL (partenaires FFTT) de tables fixes extérieures pour :
  - développer le lien école / club
  - Permettre aux écoles de contribuer aux 30mn APQ (Activité Physique Quotidienne) en complément de l'EPS.
  - Faciliter l'accès du ping-pong par les élèves sur tous les temps de l'école

Un **guide pédagogique** sera également fourni, à destination des élèves pour une pratique autonome, et des enseignants pour aider à l'enseignement de la discipline!

## 1 école - 1 table / Challenge des récréations

# MODE OPÉRATOIRE

---

- ➔ Candidature des écoles via un **formulaire Google Forms** généré par la FFTT puis distribué aux écoles affiliées via l'USEP ou l'UGSEL et via nos structures fédérales, entre le 30 septembre et le 22 novembre 2024.
  
- ➔ **Les différents critères étudiés pour le choix des écoles gagnantes :**
  - Qualité de votre **projet d'animation** : afin de développer le ping sur les moments scolaires et périscolaires en lien avec les « 30mn d'Activité physique Quotidienne » et le label Génération 2024
  - Participation au « **challenge des récréations** » en avril 2024 (et/ou engagement de participation en avril 2025)
  - **L'accord préalable de votre commune** à l'installation d'une table dans votre cour de récréation, à son montage, et éventuellement à son co-financement (si écoles publiques)
  - **Proximité de l'école avec un club de TT** (bonus si actions réalisées en partenariat ces 2-3 dernières années)
  - Répartition équitable entre le **milieu rural et l'urbain** (avec bonus pour écoles en ZEP/ZRR)
  - Répartition **entre les grosses et petites écoles** (nombre de classes et d'élèves)
  - Répartition des tables sur **l'ensemble des territoires** métropolitains et ultra-marins, en fonction du nombre de candidatures d'écoles sur chacun d'eux

## 1 école - 1 table / Challenge des récréations

# DOTATION DE L'OPERATION

---

- Les écoles gagnantes sont choisies par :
- des commissions mixtes régionales pour les écoles USEP (Ligue régionale TT + Délégation régionale USEP) qui proposent une présélection à un jury national
  - une commission mixte nationale pour les écoles UGSEL (FFTT + UGSEL)
    - avant le 31 décembre 2024
    - livraison des tables dans les écoles en mars 2025 (après les vacances d'hiver)

→ **180 tables pour cette 4<sup>ème</sup> édition**

- 130 écoles affiliées à l'USEP
- 50 écoles affiliées à l'UGSEL

Tables fixes Cornilleau 510 customisées à l'effigie de cette opération, vissées au sol dans la cour de récréation (hors Outre-Mer : table mobile privilégiée pour faciliter son achat/acheminement....)

- Reste à charge de 250 € pour chaque école affiliées USEP-UGSEL (1250€ prix public TTC de la table), avec participation possible des communes/intercommunalités ou d'autres partenaires.

- La FFTT ajoute pour chaque école un kit pédagogique comprenant :
- 4 raquettes outdoor et 1 boîte de 6 balles outdoor
  - un guide pédagogique
  - l'affiche de l'opération

## 1 école - 1 table / Challenge des récréations

# LE « CHALLENGE DES RECREATIONS »

---

L'objectif global est de développer la pratique du tennis de table dans les écoles à travers une action autour de la Semaine Olympique et Paralympique.

Organisation d'un double challenge collaboratif à destination des écoles affiliées USEP ou UGSEL, mais aussi à toutes les écoles non-affiliées :

- Défi « record d'échanges »
- Défi « 100% ping »

Cette action vise à favoriser une pratique partiellement autonome des élèves, et doit contribuer aux 30mn APQ en complément de l'EPS. Elle peut se dérouler lors des temps scolaires et périscolaires.

Idéalement, inciter les écoles à ce que cette semaine-là, les 30mn APQ soit quasi-exclusivement liés à ce challenge des récréations.

## 1 école - 1 table / Challenge des récréations

# Déroulement du Challenge des récréations

---

Communication de l'opération à **partir de novembre 2024**, puis à J-80 de l'opération puis à J-30 pour relancer l'information.

**Pendant la semaine Olympique et Paralympique, et la semaine suivante, soit 2 semaines**, organisation de 2 défis répartis sur 10 journées, simultanément dans toutes les écoles de Métropole et Outre-Mer.

Afin d'uniformiser cette opération et permettre au maximum d'élèves de participer, volonté de **baliser des demi-journées ou journées pour chaque niveau** : CM2, CM1, CE2 et CE1/CP, peu importe la répartition au cours de la semaine.

Si l'idéal est de réaliser les défis sur la ou les tables de ping de l'école, extérieures ou non, l'utilisation de tables « artisanales » (ex, avec 2 ou 4 tables de cantine collées + 1 filet) est aussi possible.

Volonté que le maximum d'élèves de chaque niveau scolaire participe aux 2 défis du « challenge des récréations ».



## 1 école - 1 table / Challenge des récréations

# Les défis du challenge des récréations

---

### 1- Le défi « record d'échanges »

- Comptabilisation de toutes les séries d'échanges réalisées chaque jour par les élèves de chaque niveau pour obtenir le score de chaque école. 1 aller-retour réussi = 1 échange comptabilisé pour ce défi (possibilité de jouer en mode « balle qui roule » pour les CP/CE1)
- Lors de ces 2 semaines de défi, un même élève ne peut pas réaliser plus de 100 échanges comptabilisés pour son école, en additionnant ses temps de pratique (récréation, EPS, périscolaire), afin que les tables ne soient pas monopolisées par seulement quelques élèves.
- Pour récompenser les écoles les plus actives de chaque département, leur score final sera divisé par le nombre de tables utilisées lors de ce défi, afin de permettre aux plus petites écoles moins équipées d'avoir une chance.
- L'autonomie des enfants est favorisée dans ce comptage ...mais sous l'œil bienveillant d'un adulte qui doit pouvoir valider les scores réalisés. A chaque école de trouver une organisation permettant d'obtenir un résultat proche du réalisé.
- A la fin de chaque semaine, il sera demandé aux écoles de faire remonter leur score à la FFTT. Cette comptabilisation en temps réel permettra à toutes les écoles participantes de connaître le nombre total d'échanges cumulés et leur place actuelle dans leur département.
- Une fois le score final de chaque école transmis en fin de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> semaine à la FFTT, il sera cumulé par département. Le résultat de ce défi sera communiqué par la FFTT à toutes écoles et récompensera tous les départements ayant eu 3 écoles participantes minimum d'un kit de matériel (raquettes et balles), avec bonus aux 3 premiers, ainsi que les 2 meilleures écoles de chaque département (selon participation).

## 1 école - 1 table / Challenge des récréations

# Les défis du challenge des récréations

---

### 2- Le défi « 100% ping »

- Le but est de réussir à obtenir le plus fort taux d'utilisation de la ou des tables de ping de l'école (quelles qu'elles soient), en essayant de faire jouer 100% des élèves de l'école lors de ces 2 semaines du « challenge des récréations ».
- 1 échange A/R minimum par enfant est suffisant pour valider sa participation à ce défi, quelle que soit la forme utilisée (jeu libre, manège, match...). Pour les élèves de CP/CE1, une utilisation de la table en « balle qui roule » est autorisée.
- Tout comme l'autre défi, celui-ci est basé sur du collaboratif et du déclaratif. Aussi, à chaque école de trouver une organisation permettant de connaître le nombre d'élèves différents ayant participé à ce défi « 100% ping ».

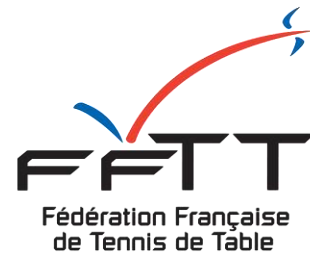
Pour ce défi, un diplôme spécifique sera envoyé à toutes les écoles ayant réussi à faire jouer 100% des élèves de l'école lors des 2 semaines du « challenge des récréations ».



## Bilan chiffré du « challenge des cours de récréation 2024 »

---

- 191 écoles inscrites / 122 écoles participantes
- 264 029 échanges réalisés sur le défi « record de points »
- 22 315 élèves concernés par ce challenge
- 90 écoles récompensées pour la réussite du défi « 100% ping »
- 64% écoles publiques/ 36% écoles privées, issues de 40 départements différents



[www.fftt.com](http://www.fftt.com)

